

Fondation
de
France

Les futurs des mondes du littoral
et de la mer

Programme « Anthropologie environnementale de la remise en
culture de friches littorales (ANFRICHE) »

Rapport d'activité 2022



lap Laboratoire
d'anthropologie
politique



SOMMAIRE

I. D'un projet de thèse à un programme de recherche

- A. Rappel des objectifs
- B. Renforcement de l'interdisciplinarité
- C. Synthèse des actions de la première année

II. Bilan détaillé de l'année 2022

- A. Thèse d'anthropologie environnementale : état d'avancement
 - 1. Début d'un état de l'art sur l'enrichissement des milieux agricoles en sciences humaines et sociales
 - 2. Réalisation d'un premier terrain ethnographique
 - 3. Développement d'une première réflexion sur les différents rapports à la terre agricole en présence
 - 4. Prochaines étapes
- B. Étude écologique de la végétation des friches littorales : dynamiques des milieux et composition floristique
 - 1. Reprise des éléments du stage « Ecologie des friches littorales »
 - 2. Enjeux scientifiques de la thèse
 - 3. Premières avancées de la thèse
 - 4. Prochaines étapes

III. Mises en place des actions pour l'année 2023

- A. Action 2. Étude interdisciplinaire sur la recomposition du foncier littoral
- B. Action 3. Étude interdisciplinaire des pratiques agricoles et des regards paysans
- C. Collaborations science-société et science-art

IV. Bilan financier

Bibliographie

Annexes

I. D'un projet de thèse à un programme de recherche

A. Rappel des objectifs

Le programme ANFRICHE – anthropologie environnementale de la remise en culture de friches littorales, porté par le Laboratoire d'Anthropologie Politique (LAP, anciennement IIAC), a reçu au printemps 2021 le soutien de la Fondation de France via son programme « Les futurs des mondes du littoral et de la mer ».

Son comité scientifique est composé de :

- Birgit Müller, anthropologue (CNRS-LAP-LAIOS) : direction du projet
- Amelia Veitch, doctorante en anthropologie (LACS-LAP) : coordination du projet
- Alix Levain, anthropologue (CNRS-AMURE)
- Françoise Vertès, agronome (INRAE-Agrocampus/CBNB)
- Jérôme Sawtschuk, docteur en aménagement (LABERS-UBO/Institut de Géo-architecture)
- Johan Vincent, historien (Angers TourismLab)

Rappel des objectifs et des actions associées :

1. Analyser les vécus écologiques d'un paysage en transformation
 - Action 1.1. Enquête ethnographique de longue durée à Moëlan-sur-mer
 - Action 1.2. Étude d'écologie paysagère pour caractériser la dynamique végétale des friches
2. Analyser la fabrication d'un régime foncier articulant littoralité et agriculture
 - Action 2. Étude interdisciplinaire sur la recomposition du foncier littoral
3. Analyser les pratiques agricoles sur les friches
 - Action 3. Étude interdisciplinaire des pratiques agricoles et des regards paysans
4. Analyser la gouvernance des projets de remise en culture de friches littorales
 - Action 4. Étude ethnographique dans les arènes de la gouvernance

B. Renforcement de l'interdisciplinarité

ANFRICHE est d'abord parti d'une volonté de produire une recherche collaborative et approfondie sur un sujet émergent : l'abandon des terres agricoles sur le littoral (les « friches ») et les mouvements de remise en culture de ces terres. Le littoral breton est apparu comme un contexte privilégié pour étudier ces recompositions socio-écologiques, car il concentre un nombre croissant d'initiatives tendant à mettre à l'épreuve l'articulation entre

littoralité, naturalité et relocalisation de la production alimentaire, à l'aune d'un questionnement sur la légitimité des interventions humaines sur l'environnement.

Une thèse en anthropologie environnementale s'est trouvée la plus à même de mener cette recherche. En cours de réalisation par Amelia Veitch depuis septembre 2021, cette thèse conjugue l'anthropologie environnementale avec le champ interdisciplinaire des études multi-espèces pour examiner le mouvement contemporain de remise en culture de terres littorales enfrichées. Elle s'appuie sur trois terrains d'enquête ethnographiques complémentaires, mobilisant des partenariats avec les acteurs de ce mouvement et des collaborations avec des spécialistes des milieux agricoles et littoraux. Le principal est le projet de Moëlan : une initiative inédite, débattue et médiatisée, de réinstallation d'agriculteurs, en concertation étroite avec les habitants. Le second se déploie à l'échelle régionale auprès d'un réseau d'agriculteurs exploitant des végétations dites « semi- naturelles ». Le troisième est l'espace de gouvernance où des acteurs institutionnels dominants et émergents négocient les conditions de possibilité et la reproductibilité d'une telle expérience, dans une région marquée par l'agriculture intensive et de la dégradation des milieux marins et littoraux, où les friches littorales deviennent un enjeu politique et symbolique primordial.

Amelia Veitch a obtenu en septembre 2021 un contrat doctoral de l'Université de Lausanne (UNIL) lui permettant de mener sa recherche sur le sujet des friches littorales tout en bénéficiant d'une riche expérience d'enseignement. Elle a mis en place une co-tutelle de thèse internationale entre l'UNIL et l'EHESS afin de continuer de bénéficier de l'encadrement de Birgit Müller. Son calendrier doctoral lui permet de combiner des semestres de travail en Suisse et des semestres consacrés à son enquête de terrain ethnographique en Bretagne. Ainsi, Amelia Veitch continue de participer à ANFRICHE en assurant notamment la coordination scientifique, et en enrichissant le travail d'équipe de ses recherches doctorales.

Le comité scientifique d'ANFRICHE a décidé de profiter de ces évolutions pour renforcer le caractère interdisciplinaire du projet, en approfondissant ainsi le premier axe de la recherche « Analyse des vécus écologiques d'un territoire en transformation ». L'objectif de celui-ci est de se demander « comment différentes espèces co-évoluent-elles dans un espace successivement cultivé, enfriché, défriché, recultivé ? ». Il s'agit de combiner les méthodes de l'anthropologie (enquête ethnographique longue en immersion) et de l'écologie (cartographie des végétations) pour décrire la diversité des vécus écologiques des multiples agissants de la transformation paysagère – et de collecter pour se faire des données sur les humains et sur les non-humains. Un deuxième contrat doctoral a donc été proposé, cette fois en écologie historique, sur le sujet : « Trajectoire des friches littorales des côtes rocheuses : dynamiques des végétations et des usages ». Pierre Libaud, d'abord stagiaire au sein d'ANFRICHE, a été recruté pour ce poste. Il conduit ainsi depuis le 1^{er} octobre 2022 sa thèse sous la co-direction de Birgit Müller et de Jérôme Sawtschuk. Son financement doctoral provient donc des fonds de la Fondation de France originellement prévus pour le salaire d'Amelia Veitch. Les deux doctorants peuvent ainsi travailler en étroite collaboration, développant leur propre problématique de recherche, tout en s'inspirant des recherches de leur collègues d'ANFRICHE.

Le projet de recherche ANFRICHE a donc pris une ampleur plus importante depuis la rentrée 2022 : il s'est enrichi d'une thèse supplémentaire et donc d'une plus forte inclinaison interdisciplinaire, déployant deux recherches doctorales parallèles sur un même objet. Si ces

objectifs initiaux restent les mêmes, l'apport supplémentaire et grandissante des sciences de l'écologie élargira considérablement nos perspectives scientifiques et nos réseaux.

C. Synthèse des actions de la première année

La réunion de lancement d'ANFRICHE a eu lieu le 7 janvier 2022 à Moëlan-sur-mer, qui est le site d'étude originel du projet, en présence du comité scientifique et des différents représentants des partenaires de la recherche. Celui-ci a permis de situer ANFRICHE dans le sillage du programme de recherche PARCHEMINS (2017-2021) également financé par la Fondation de France. Coordonné par Alix Levain, ce précédent projet a produit des résultats mobilisables dans le cadre de cette nouvelle recherche. Par exemple, il a mis à jour les différents choix politiques historiques d'orientation technico-économique qui ont conduit certaines communes littorales à « ne pas s'inscrire dans le grand mouvement moderniste qui a fait de la Bretagne la première région agricole française dans les années 1960 (par exemple, l'absence de remembrement de terres agricoles) » (Levain, 2017). Nous avons donc pu situer la trajectoire de notre site d'étude à Moëlan-sur-mer parmi ces communes littorales à l'histoire spécifique.

Cette réunion de lancement a aussi été l'occasion d'un arpentage collectif dans les friches agricoles littorales de Moëlan-sur-mer : une découverte conviviale du site permettant aux membres et partenaires d'ANFRICHE d'échanger leurs premières observations *in situ* (cf. Figure 1).



Figure 1 : Trois membres du comité scientifique d'ANFRICHE en observation sur une parcelle agricole entourée de friches, le 7 janvier 2022 à Moëlan-sur-mer.

Lors de cette réunion, nous avons aussi établi le programme de la première année d'ANFRICHE, qui s'est focalisé sur la collaboration anthropologie-écologie dans l'action n°1.2. « *Etude d'écologie paysagère pour caractériser la dynamique végétale des friches* » portée par Jérôme Sawstchuck et Amelia Veitch. Dans le cadre de celle-ci, le stagiaire Pierre Libaud a travaillé pendant six mois pour cartographier les dynamiques de végétation des friches de Moëlan-sur-mer et un bureau d'étude en botanique a produit une caractérisation fine des différentes espèces (patrimoniales et ordinaires) en présence. Ces deux travaux combinés ont permis de relativiser la croyance répandue dans les milieux de gestion d'espaces naturels quant à la supposée « homogénéité » de la végétation des friches, en prenant notamment en compte différentes variables (gradient littoral, action humaine, espaces alentours urbanisés et agricoles).

Enfin, le travail de thèse d'Amelia Veitch a permis de réunir une bibliographie sur l'objet « friche » dans le domaine des sciences sociales et environnementales. Elle a aussi pu effectuer une première enquête de terrain de deux mois au printemps lors de laquelle elle a renforcé sa présence d'ethnographe dans la commune de Moëlan-sur-mer, auprès des habitants et des acteurs clefs du territoire (associatifs et institutionnels). Une phase de terrain plus longue (6 mois) est prévue en janvier 2023 (cf. action 1.1 et 4).

Une seconde réunion de pilotage d'ANFRICHE a eu lieu le 4 novembre 2022 à Moëlan-sur-mer, dont les objectifs étaient de présenter les premiers résultats à la fois de la thèse d'Amelia Veitch et des actions menées en écologie (voir bilan détaillé ci-après). Elle a aussi permis de lancer une autre phase du programme qui concerne l'objectif n°3 : « Analyse des pratiques agricoles sur les friches », en précisant les modalités de l'action associée (« *Etude interdisciplinaire des pratiques agricoles et des regards paysans* »). Sous la coordination d'Alix Levain et de Françoise Vertès, une stagiaire a été recrutée pour cette action. Charlotte Guiet travaillera pendant 6 mois à partir du mois de mars 2023 aux côtés de l'association partenaire CIVAM pour comprendre le lien entre la relocalisation de la production alimentaire et la remise en culture des « friches ». Ces dernières sont effectivement considérées par un nombre croissant d'acteurs comme des espaces où pourraient se développer des systèmes alimentaires relocalisés. Ce stage a vocation de questionner cette possibilité. Pour le réaliser, Charlotte Guiet se focalisera sur un nouveau site d'étude : la presqu'île de Crozon.

Parce que le stage de Charlotte Guiet, et les périodes de terrain des deux doctorants Amelia Veitch et Pierre Libaud se dérouleront tous sur le premier semestre de l'année 2023, le projet ANFRICHE déploiera simultanément trois enquêteurs répartis sur deux terrains d'enquête : Moëlan-sur-mer et la presqu'île de Crozon. Des temps d'échange et de restitution sont prévus à des intervalles très réguliers pour que leurs différents regards disciplinaires s'enrichissent les uns les autres au cours de leurs terrains respectifs.

II. Bilan détaillé de l'année 2022

A. Thèse d'anthropologie environnementale : état d'avancement

L'année 2022 a permis à Amelia Veitch de réaliser plusieurs actions dans le cadre de sa thèse :

1. Début d'un état de l'art sur l'enfrichement des milieux agricoles en sciences humaines et sociales

Si la « friche » a longtemps été symbole de déclin du monde agricole, associée au manque d'entretien, au défaut de productivité et à la désertion des campagnes, elle bénéficie progressivement d'une évolution des sensibilités (Corbin, 1988) depuis les années 1970, davantage enclines à apprécier un retour de la « nature sauvage » (Beau, 2017; Floch et al., 2005; Janin & Andres, 2008; Luginbuhl, 1999; Terrasson, 1988). L'article « Vive la Friche ! » de François Terrasson (Terrasson, 1988) et le *Manifeste du Tiers Paysage* de Gilles Clément (Clément, 2014) intronisent véritablement la friche, désormais un compagnon appréciable, non exclusive d'une forme respectueuse de présence humaine. L'ouvrage de référence *La France des friches* (Génot & Schnitzler, 2012), fait un pas de plus en proposant de protéger intégralement les espaces de nature férale, laissant libre cours à la succession végétale de suivre sa trajectoire sans entrave aucune.

Aujourd'hui, la « friche » fait l'objet d'investigations scientifiques diverses en France. Parmi eux, un programme de recherche en écologie en Bretagne (Ecofriche) qui traite de l'enfrichement des milieux humides et des potentiels services écosystémiques qu'il pourrait représenter. Le réseau pluridisciplinaire Inter-friches (sciences de l'aménagement, agronomie, géographie), s'il s'est d'abord concentré sur les friches urbaines post-industrielles, s'ouvre désormais à l'étude des friches agricoles en se demandant le rôle que pourrait avoir la friche dans la lutte contre l'artificialisation des sols.

La « friche » semble aussi intéresser les milieux militants de gauche, majoritairement urbains. Lors d'occupations illégales temporaires (squats) par exemple, ils n'hésitent pas à s'approprier le terme : ainsi est née la Friche de Belle de Mai à Marseille, la Friche Lucien à Rouen ou la Friche Lamartine à Lyon. Ces « tiers-lieu » hébergent de nombreux projets artistiques, culturels, et parfois sociaux. Néanmoins, le contexte urbain spécifique fait que ces espaces sont difficilement comparables avec notre objet, qui doit davantage être compris à la lumière des enjeux fonciers agricoles et littoraux.

Parallèlement à ce foisonnement autour de l'objet « friche », on observe un nombre croissant d'initiatives venues des pouvoirs publics à différentes échelles visant à recenser toute sorte de « friches » sur un territoire donné. Ces initiatives s'outillent d'applications en ligne et de dispositifs cartographiques collaboratifs permettant à tout un chacun de participer au programme de recensement. A titre d'exemple : « Cartofriche », conçue par le Cerema à la demande du Ministère de la Transition écologique, ou « Vigifriche », développée par la Safer

Occitanie. Le recensement permettrait de « revitaliser les territoires », en « réutilisant » les friches pour « lutter contre l’artificialisation des sols ». En somme, produire des potentielles réserves foncières mobilisables pour une diversité de projets – mais de quels types ? Il revient aux collectivités, ensuite, d’imaginer les usages possibles de ces espaces.

2. Réalisation d’un premier terrain ethnographique

Amelia Veitch a réalisé un premier terrain ethnographique de deux mois au printemps 2022. Elle a suivi les évolutions du projet de remise en culture des friches littorales agricoles à Moëlan-sur-mer. Celui-ci a jusqu’à présent permis l’installation de deux maraîchers sur les parcelles enfrichées du littoral. Il est néanmoins « en suspension » aujourd’hui à la suite d’une décision judiciaire du tribunal administratif de Rennes de bloquer les autorisations d’exploiter des prochains agriculteurs candidats à l’installation. Le travail ethnographique s’est donc focalisé sur les raisons de ce blocage, en allant à la rencontre des personnes qui se sont opposées au projet localement. Une dizaine d’entretiens avec les habitants de la côte ont été effectués, ainsi que de multiples observations de terrain. Ce travail de terrain a permis à Amelia Veitch de développer une première réflexion sur les différentes relations aux terres enfrichées qui s’exprimaient dans les discours et les pratiques de ses enquêtés.

3. Développement d’une première réflexion sur les différents rapports à la terre agricole en présence

A Moëlan-sur-mer, la terre enfrichée existe de façon différente en fonction des situations des enquêtés :

- Comme une ressource : pour les pouvoirs publics et les agriculteurs qui la convoitent
- Comme un paysage : pour les promeneurs et les habitants des maisons
- Comme une terre symbolique : pour les élus locaux et les militants politiques du milieu agricole
- Comme une terre héritée : pour les familles de propriétaires
- Comme une propriété privée : pour les juristes et les géomètres
- Comme un écosystème : pour les environnementalistes et les écologistes locaux, ainsi que pour une partie grandissante de la population

Different relationships to land :

- **Land-scape**
- **Land-heritage**
- **Land-resource**
- **Land-symbol**
- **Land-property**
- **Land-ecosystem**



Figure 2 : Extrait d'une présentation d'Amelia Veitch à un atelier doctoral en Suisse (juin 2022)

Cette typologie a été présentée à plusieurs reprises à des journées d'étude et des ateliers doctoraux (cf. Figure 2), et Amelia Veitch a pu l'enrichir grâce aux critiques qu'elle a reçu. Elle a réuni ses réflexions dans un article qu'elle a soumis à la revue *A Contrario*, une revue de sciences sociales, et la publication est prévue au printemps 2023.

Extrait de l'introduction de l'article soumis à la revue A contrario (travail en cours) :

« Cet article propose d'étudier la mise en œuvre d'une résistance locale minoritaire, pourtant parvenue à faire suspendre une transformation territoriale porteuse d'espairs multiples. Alors que l'apparence des parcelles semblait témoigner de la disparition de leurs propriétaires, cette résistance a agi pour les porteurs du projet comme un rappel brutal de leur existence. En allant à la rencontre des propriétaires réfractaires, je propose de rendre intelligible les relations qu'ils entretiennent avec les terres pour lesquelles ils luttent. Les données récoltées lors d'une enquête ethnographique ont en effet fait émerger la coexistence de différents modes de relations à ces terres agricoles, parfois antagonistes. Là où les initiateurs du projet de reconquête agricole se représentaient les terres comme étant abandonnées, les résistants, eux, semblent motivés par une tentative de faire exister d'autres modes relationnels à la terre. En quoi ces conceptions particulières de la terre peuvent-elles donc agir comme un opérateur de la résistance ? L'objectif de l'article serait ainsi d'apporter un éclairage sur les motivations complexes de l'agir résistant, réfractaire au changement territorial alors qu'il paraît nécessaire et positif pour l'ensemble des habitants de la commune. Quels modes d'attachement à la terre manifestent ces propriétaires pour des terres qu'ils n'utilisent pas ? »

4. Prochaines étapes

Une seconde phase de terrain, plus longue, débutera pour Amelia Veitch en janvier 2023, pour une période de six mois. Celle-ci lui permettra de poursuivre son enquête à Moëlan-sur-mer, sur plusieurs plans :

- Approfondissement des questions foncières (entretiens avec notaires, agents immobiliers, tribunaux administratifs)
- Décrire l'histoire agricole du village (analyses d'archives, fermes)
- Suivi des deux projets agricoles déjà installés sur les friches
- Suivi de la mise en place du PAT
- Suivi des mobilisations pour la sauvegarde des terres agricoles
- Entretiens avec les différents acteurs impliqués dans la gouvernance des terres agricoles localement ; avec les acteurs de la gouvernance des « friches » aux niveaux départemental, régional et national
- Repérages pour un film documentaire (en partenariat avec les Ateliers Varan, Paris)

Par ailleurs, Amelia Veitch continuera de participer activement à l'animation de la vie du projet ANFRICHE. Son rôle au sein du projet est défini comme celui de coordinatrice scientifique.

B. Étude écologique de la végétation des friches littorales : dynamiques des milieux et composition floristique

S'insérant dans l'objectif n°1 du projet ("Analyser les vécus écologiques d'un paysage en transformation"), le "volet écologique" du projet a pris de l'importance au cours de l'année 2022 avec l'encadrement d'un stage sur l'écologie des friches littorales entre mars et août, prolongé par une thèse en sciences de l'environnement démarrée en octobre. Les résultats du stage sont présentés de manière détaillée dans le mémoire de Master 2 livré en annexe.

Parallèlement, le bureau d'étude botanique de Thierry Coïc a été chargé de mener une étude écologique des différents milieux constituant les espaces enfrichés du littoral de Moëlan-sur-Mer, afin notamment de mettre en évidence ou non la présence d'espèces ou de milieux patrimoniaux. Il a également accompagné le déroulement du stage, notamment en formant Pierre Libaud à la phytosociologie, et en participant aux traitements des résultats, y compris *a posteriori*. Son rapport détaillé sera livré au mois de janvier.

1. Reprise des éléments du stage « Ecologie des friches littorales »

Nous livrerons ici une synthèse des premiers résultats du volet écologique, issus du stage et des premiers traitements de ses résultats.

a) Méthodologie : photointerprétation et relevé de terrain

Entre le 28 février et le 31 août 2022, Pierre Libaud a effectué un stage de master 2 encadré par Jérôme Sawtschuk et Birgit Müller, sur l'écologie des friches littorales de Moëlan-sur-Mer. L'objectif était de caractériser la diversité de ces espaces en termes de formes et d'espèces végétales, et en termes de trajectoire.

L'étude a porté sur deux secteurs présélectionnés, et à des stades d'enfrichement (ou de défrichement) différents : Kerfany (20,6 ha) et Kersolf (40,7 ha). Elle s'est divisée en deux axes principaux : une phase de relevés de terrain, et une phase de photointerprétation à l'échelle 1/1000. Les relevés de terrain étaient de deux types : des relevés phytosociologiques, et des relevés des milieux. La méthodologie utilisée pendant ce stage, éprouvée au terme de ces six mois, servira de base à celle utilisée dans la thèse, qui sera également l'occasion de l'enrichir. Les relevés phytosociologiques sont le type de relevés le plus précis : il s'agissait de décrire finement la composition végétale des parcelles, ainsi que la proportion des différentes espèces rencontrées. Ils ont été effectués entre mars et juillet. Compte tenu de la superficie des deux zones concernées, ils n'ont pas été effectués de manière systématique sur l'intégralité des parcelles. Par ailleurs, puisque l'objectif était d'étudier le phénomène d'enfrichement, ces relevés se sont concentrés davantage sur les fourrés, et sur des zones « intermédiaires » entre milieux enfrichés et herbacés. Le jeu de données disponible pour les milieux herbacés (allant du champ à la pelouse aérohaline et comprenant aussi différents types des prairies) devra être étoffé lors des futures recherches, notamment dans l'objectif

d'une mise en relation avec les espaces enfrichés. Les relevés phytosociologiques ont aussi été effectués à un degré moindre sur deux zones dites de « pastillage », plus réduites et présentant des spécificités qui permettaient à la fois de diversifier et d'agrandir notre jeu de données. Une bonne partie d'entre eux a été effectuée avec l'aide de Thierry Coïc et de Jérôme Sawtschuk.

Les relevés de milieux, quant à eux, permettaient une description plus générale de la végétation, à l'aide d'une typologie basée sur les relevés phytosociologiques, divisée en trois degrés de précision. Ces relevés ont été structurés sur SIG (en l'occurrence via le logiciel Qgis) sous la forme de polygones. Pour les zones les plus inaccessibles, la photointerprétation à partir de l'orthophotographie de 2015 a complété les relevés de terrain et a le plus souvent permis de retracer les différents types de fourrés ou boisement, avec une précision supérieure à celle de 2021 compte tenu de son fort contraste. L'utilisation d'un drone a un moment opportun (pendant la floraison du prunellier et avant la foliaison des cornouillers sanguins) a cependant été nécessaire, à la fois pour confirmer la relative fiabilité de la méthode précédemment décrite, et pour en compléter les imprécisions.

Une phase de photo-interprétation a été nécessaire pour analyser les dynamiques des friches depuis les années 1950. Pour ce faire, six années ont été choisies : 1952, 1978, 2000, 2015 et 2022. Compte tenu des difficultés à interpréter les orthophotographies les plus anciennes (1952 et 1978) et malgré le fait d'avoir retravaillé les photographies, il n'a pas été possible d'identifier la composition floristique des différentes parcelles avec précision. La typologie utilisée a donc été constituée afin de refléter les différents degrés d'enfrichement et d'ouverture du milieu, ainsi que l'anthropisation. Elle se divise selon les catégories suivantes : Milieux ouverts ; Milieux semi-ouverts ; Fourrés/Arbustes/Ptérídaies ; Boisements ; Vergers ; Milieux anthropisés. Une limite demeure cependant : il est parfois compliqué de distinguer à coup sûr une prairie d'un champ cultivé, en particulier sur les plus anciennes orthophotographies : tous deux sont considérés comme « Milieux ouverts ».

b) Résultats : la diversité des friches

• La persistance d'une mosaïque paysagère

S'ils n'infirmement pas tout à fait certaines idées reçues qui assimilent la « friche » à une homogénéisation de la biodiversité et à une fermeture des milieux, ces résultats mettent en évidence le caractère hétérogène de ces espaces. Sur le plan spatial, il apparaît ainsi que les milieux herbacés demeurent, avec notamment la persistance de prairies de fauche au sein de secteurs globalement enfrichés, y compris au cours des années durant lesquelles le processus d'enfrichement connaît son extension maximale. L'analyse des trajectoires des différentes parcelles montre également pour certaines un va-et-vient entre enfrichement et ouverture du milieu au cours des 70 années sur lesquelles porte notre étude ; comme attendu, le processus d'enfrichement ne semble pas irréversible. Par ailleurs, les pelouses aérohalines semblent être assez stables sur toute la période, notamment sur la pointe de Kerhermen sur le secteur de Kerfany, davantage exposé aux embruns. Dans les deux secteurs se pose néanmoins la question des dynamiques d'enfrichement de ces pelouses sur le long terme ; elle sera à

approfondir. Les boisements paraissent être les milieux les plus stables. Les milieux semi-ouverts, en revanche, tendent à perdre en superficie, cédant la place aux milieux ouverts et aux fourrés.

Deux rythmes de transition du milieu ouvert vers les fourrés semblent par ailleurs se dessiner : entre une trentaine d'années pour le secteur de Kersolf, et une quinzaine pour Kerfany, ce qui est compatible avec le constat du projet Ecofriche pour les milieux humides, où l'enfrichement semble se dérouler sur une période allant de 20 à 50 ans (Preux *et al*, 2019).

- **Analyse de la végétation des deux secteurs**

La végétation des milieux boisés se compose principalement de frêne (*Fraxinus excelsior*), de chêne (*Quercus robur*) et d'orme (*Ulmus minor*). Le tamier commun (*Tamus communis*), la primevère commune (*Primula vulgaris*), la ficaire (*Ranunculus ficaria*), et la jacinthe des bois (*Hyacinthoides non-scripta*) en composent la strate herbacée.

Dans les milieux herbacés, en dehors des champs, le dactyle aggloméré (*Dactylis glomerata*) domine, aux côtés d'autres graminées à des proportions moindres : le fromental (*Arrhenatherum elatius*), la houlque laineuse (*Holcus lanatus*), et la flouve odorante (*Anthoxanthum odoratum*), largement présente sur les chemins enherbés.

Les fourrés, végétation associée à la « friche » occupent 30% de la surface de la zone d'étude. Ils sont principalement composés de prunelliers (*Prunus spinosa*), de ronces (*Rubus fruticosus* et) et de cornouillers (*Cornus sanguinea*), voire plus marginalement d'autres espèces comme l'ajonc (*Ulex europaeus*) et le chèvrefeuille (*Lonicera periclymenum* et *japonica*). Ces formations arbustives se caractérisent par ailleurs par la présence d'espèces exogènes échappées de jardin, témoignant de l'anthropisation du littoral, comme le laurier noble (*Laurus nobilis*), le laurier cerise (*Prunus laurocerasus*), le cotoneaster laiteux (*Cotoneaster lacteus*), le baccharis (*Baccharis halimifolia*), le Chalef à feuille étroite (*Elaeagnus angustifolia* ; un seul individu relevé) ou le Chalef de Ebbing (*Elaeagnus x ebbingei*).

Une étude approfondie de la végétation des trois grands types de fourrés (à prunelliers, à ronce, et à cornouillers sanguins) a été tentée (cf. Figures 3 à 5) en tenant compte de l'âge de l'enfrichement, et de la proximité du littoral (mesurée pour l'instant par un tampon géographique d'une centaine de mètres autour du trait de côte), mis à part pour les cornouillers sanguins, peu résistants aux embruns.

| Identifiant du relevé (16 relevés) | A-19 | A-36 | A-20 | A-29 | A-39 | A-34 | A-17 | B-5 | A-18 | A-16 | B-44 | A-42 | B-16 | A-24 | A-30 | B-17 | Pourcentage d'occurrence |
|------------------------------------|-----------|---------------------------------------|------|------|-----------|---------------------------------------|-------|-------|------|------|------|-------|------|-----------|------|------|--------------------------|
| Age du processus d'enrichissement | 7-0 | 7-0 | 22-7 | 22-7 | 7-0 | 7-0 | 44-22 | 44-22 | 7-0 | >44 | 22-7 | 44-22 | 22-7 | 44-22 | 22-7 | 22-7 | |
| Proximité du littoral (< 100m) | | | | | oui | | | | | | | | Haie | | | | |
| Remarque | Clairsemé | Bryophyte nombreux en strate herbacée | | | Clairsemé | Bryophyte nombreux en strate herbacée | | | | | | | | Clairsemé | | Haie | |
| Strate arbustive | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Recouvrement (Strate arbustive) | 90 | 60 | 60 | 80 | 55 | 80 | 100 | 95 | 100 | 100 | 90 | 60 | 85 | 40 | 80 | 90 | |
| <i>Cornus sanguinea</i> | 4 | 3 | 2 | 2 | 2 | 4 | 5 | 4 | 5 | 5 | 3 | 2 | 2 | 2 | 2 | 2 | 100 |
| <i>Rubus spp.</i> | 2 | | 2 | + | 2 | 2 | 2 | + | | 2 | + | 2 | 1 | 1 | + | 2 | 88 |
| <i>Prunus spinosa</i> | 2 | | 2 | 4 | 2 | + | + | | 2 | | 4 | 4 | 4 | 4 | 4 | 4 | 81 |
| <i>Fraxinus excelsior</i> | r | | | HR* | i | | i | 2 | | i | + | | + | | HR* | | 56 |
| <i>Elaeagnus ebbingei</i> | | | | HR* | i | | | 1 | | | + | | 1 | 1 | HR* | 1 | 50 |
| <i>Lonicera periclyneum</i> | | | | + | 2 | | | | | | + | | + | + | | | 31 |
| <i>Laurus nobilis</i> | | | | | i | | | | | | | | 1 | | | 1 | 19 |
| <i>Cotoneaster lacteus</i> | | | | | 1 | | | | | | 2 | | | | | | 13 |
| Strate herbacée | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| <i>Hedera helix</i> | | | | 1 | 2 | 2 | | 4 | 5 | 4 | 4 | 3 | 4 | 5 | 4 | 3 | 81 |
| <i>Gallium aparine</i> | | | | + | + | | + | + | 1 | | | + | + | | + | + | 50 |
| <i>Iris foetidissima</i> | | | 1 | + | + | | 1 | + | | | + | 2 | 1 | | 2 | | 50 |
| <i>Rubia perigrina</i> | | | | + | + | | | | | 1 | | + | + | 2 | + | 1 | 44 |
| <i>Daucus carota</i> | | | | + | + | | | | | | | + | + | | + | + | 38 |
| <i>Vicia spp.</i> | 1 | + | | + | 1 | | | | | | | + | + | | | | 38 |
| <i>Brachypodium sylvaticum</i> | 1 | | | + | + | | | | 2 | | | + | + | | | | 31 |
| <i>Dactylis glomerata</i> | | | | + | + | | | | | | 2 | 2 | 1 | + | | 2 | 25 |
| <i>Asplenium scolopendrium</i> | | | | + | 1 | | | + | | | | | 1 | | | | 19 |
| <i>Coryza sp.</i> | + | | | + | | | | | | | | | + | | | | 13 |
| <i>Plantago lanceolata</i> | | + | | | 1 | | | | | | | | + | | | | 13 |

*HR = Hors relevé

Figure 3 : relevés phytosociologiques sur les fourrés à cornouillers sanguins

| Identifiant du relevé (11 relevés) | B-18 | B-4 | B-19 | B-36 | B-32 | B-2 | A-54 | B-33 | A-26 | A-31 | B-40 | Pourcentage d'occurrence |
|------------------------------------|------|------|------|------|------|-----|-------|-----------|------|---------------|------|--------------------------|
| Age du processus d'enrichissement | 22-7 | 22-7 | 22-7 | > 44 | 22-7 | 7-0 | 44-22 | 22-7 | 22-7 | Milieu ouvert | 7-0 | |
| Proximité du littoral (< 100m) | | | | oui | | | | | | | oui | |
| Remarque | Haie | Haie | Haie | | Haie | | | Clairsemé | | | | |
| Strate arbustive | | | | | | | | | | | | |
| Recouvrement (Strate arbustive) | 80 | 100 | 100 | 100 | 80 | 100 | 90 | 60 | 50 | 50 | 95 | |
| <i>Prunus spinosa</i> | 4 | 5 | 5 | 4 | 5 | 5 | 5 | 4 | 3 | 3 | 3 | 100 |
| <i>Rubus spp.</i> | 2 | 2 | 1 | + | + | | 2 | | 2 | | i | 64 |
| <i>Eleagnus ebbingei</i> | | | 1 | + | + | | | | | | | 36 |
| <i>Cornus sanguinea</i> | | | | | + | | | | + | | | 27 |
| <i>Fraxinus excelsior</i> | | + | | | + | 1 | | | | | | 27 |
| <i>Laurus nobilis</i> | 1 | + | 1 | | | | | | | | | 27 |
| <i>Lonicera periclyneum</i> | | | 1 | | | | 3 | | | | | 18 |
| <i>Malus sp.</i> | | | | + | | | | | | | i | 18 |
| <i>Ulex spp.</i> | | | | | | | | | | | 3 | 9 |
| <i>Hedera elix</i> | | | | 3 | | | | | | | | 9 |
| Strate herbacée | | | | | | | | | | | | |
| <i>Hedera helix</i> | 2 | 4 | 4 | 5 | 5 | 4 | 2 | 3 | | + | 2 | 91 |
| <i>Dactylis glomerata</i> | | | | | + | 2 | 2 | 2 | 2 | 2 | HR* | 64 |
| <i>Vicia spp.</i> | | | | | + | | + | + | | + | | 36 |
| <i>Daucus carota</i> | | | | | | + | | + | 1 | | | 27 |
| <i>Festuca gr. Rubra</i> | | | | | | | | | | 2 | HR* | 18 |
| <i>Brachypodium spp.</i> | | | | | + | | | + | | | | 18 |
| <i>Asplenium scolopendrium</i> | + | | 1 | | | | 1 | | | | | 27 |
| <i>Gallium mollugo</i> | + | + | | | + | | | | | | | 27 |
| <i>Rubia perigrina</i> | | + | | | | | + | | | | | 18 |
| <i>Senecio jacobaea</i> | | | + | | + | | | | + | | | 27 |
| <i>Conyza sp.</i> | | | | | | + | | | + | | | 18 |
| <i>Holcus lanatus</i> | | | | | | | | 1 | 2 | | | 18 |
| <i>Geranium spp.</i> | | | | | | | 1 | | | 1 | | 18 |
| <i>Agrimonia eupatoria</i> | | | | | i | + | | | | | | 18 |
| <i>Brachypodium sylvaticum</i> | | | | | + | | | + | | | | 18 |
| <i>Holcus lanatus</i> | | | + | | + | | | | | | | 18 |
| <i>Iris foetidissima</i> | | | 1 | | i | | | | | | | 18 |

*HR = Hors relevé

Figure 5 : relevés phytosociologiques sur les fourrés à prune lliers

Un classement au sein de ces trois catégories de fourrés a cependant permis de mettre en évidence quelques constats quant à leurs compositions floristiques :

- En l'état, ni la variable *âge*, ni la variable *proximité du littoral* n'a permis de mettre en évidence un gradient dans la composition végétale, ce qui peut être dû à d'autres facteurs (morphologie par exemple), mais aussi à un nombre de relevés à étoffer (41 en l'état).

- La ronce semble davantage s'associer avec le prunellier qu'avec le cornouiller sanguin ;

- Les fourrés à cornouillers semblent souvent liés à une autre espèce arbustive, contrairement aux fourrés à prunelliers ;

- La strate herbacée de ces fourrés, lorsqu'elle existe, semble être dominée par le lierre (*Hedera helix*), associé au gaillet gratteron (*Gallium aparine*). La strate herbacée des fourrés à cornouillers sanguins est également dominée par le lierre, mais davantage associé au gaillet gratteron (*Gallium aparine*), à l'iris fétide (*Iris foetidissima*), et à la garance voyageuse (*Rubia peregrina*). Dans les deux cas, elle peut être majoritairement composée de bryophytes (mousses) ;

Enfin, un questionnement demeure quant à la faible présence de ptéridaies (peuplements de fougère aigle) sur ces friches littorales ; deux d'entre elles seulement ayant été rencontrées sur notre zone d'étude, concentrées sur le secteur de Kersolf. Les futures recherches permettront d'explorer ce sujet plus avant.

2. Enjeux scientifiques de la thèse

Au mois d'octobre, Pierre Libaud a démarré une thèse en sciences de l'environnement au sein du projet, dirigé par Jérôme Sawtschuk et Birgit Müller. Son but est de décrire et caractériser les évolutions du paysage des friches littorales des côtes rocheuses. Elle se divise en trois objectifs :

- Mesurer la diversité des espaces enfrichés, en termes d'espèces et de formes de végétation
- Caractériser et expliquer l'évolution de ces milieux en mettant en évidence des rythmes
- Identifier des facteurs humains et environnementaux susceptibles d'influencer sur leur évolution

• Hypothèses de départ

Si la friche est principalement due à une absence de remise en valeur (Fayet et al., 2022), l'on peut s'attendre à ce que le relâchement de l'emprise humaine ne soit pas nécessairement absolu, et que des actions d'entretien ponctuelles ou récurrentes d'entretien freinent par endroit la fermeture du paysage qui la caractérise. Le rythme du processus d'enfrichement au sein d'un espace doit donc aussi être appréhendé à l'aune de continuités. Celles-ci devraient se traduire à la fois dans le maintien d'espaces ouverts, mais aussi dans la persistance de

milieux fermés sur un temps relativement long, notamment dans le cas de configurations géographiques particulières sur certaines parcelles, comme de fortes pentes qui peuvent compliquer l'exploitation agricole ou l'entretien de la végétation.

L'action humaine liée à l'usage passé d'une parcelle pourrait aussi exercer une influence indirecte, avec par exemple les dépôts azotés dus à l'exploitation agricole, qui peuvent favoriser certaines espèces comme le prunellier. La pratique du camping ou l'urbanisation peuvent aussi amener des espèces exogènes, plus ou moins envahissantes.

A cela peut s'ajouter des conditions environnementales particulières, notamment dans les milieux littoraux soumis aux embruns, susceptibles d'influencer à la fois le rythme et la composition floristique d'un espace enrichi. Un gradient littoral devrait être constaté dans les espèces, dans les formations végétales (pelouses aérohalines, fourrés, boisements...), et peut-être également dans les dynamiques d'enrichissement. La physionomie du fourré (densité, superficie, forme) devrait aussi influencer la diversité spécifique de ces milieux, notamment dans leur strate herbacée. Les dynamiques de végétations dans les interfaces entre certaines formes de végétation comme les fourrés et des pelouses aérohalines, par exemple, peuvent aussi être questionnées.

3. Premières avancées de la thèse

- **Début d'un état de l'art sur l'enrichissement des milieux agricoles en écologie**

La thèse peut s'appuyer sur les résultats issus du stage, qui documentent la composition des communautés végétales dans un contexte particulier : celui d'une remise en culture. Ils dressent de premiers constats sur lesquels s'appuieront les futures recherches.

En France, les publications relatives à la friche se divisent en deux corpus principaux : l'un émanant des sciences humaines et sociales et l'autre, moins important, provenant des sciences de l'environnement. Si des projets de recherche pluridisciplinaires ont bien été menés, notamment dans les années 1980-1990, ils sont davantage tournés vers les zones de montagne et de moyenne montagne. Plus récemment, le programme EcoFriche a néanmoins adopté une approche interdisciplinaire pour étudier l'enrichissement des zones humides en Bretagne, sous l'angle du paysage, des usages, et de l'écologie (Augier *et al*, 2022).

A l'exception d'un article (Bioret *et al.*, 1994), la friche sur le littoral est relativement peu étudiée, aussi bien en France qu'à l'international, particulièrement à l'échelle proposée ici (1/1000) (Hanks, 1971 ; Veteikis *et al*, 2011). Pour autant, la végétation de ces espaces fait bien l'objet d'une documentation, mais elle y est analysée en tant que formations végétales, et non au sein du phénomène d'enrichissement.

La succession écologique post-culturelle est davantage documentée. Le contexte particulier des friches littorales, soumises à des conditions environnementales et des enjeux spécifiques ; les premiers résultats des recherches de l'axe écologique du projet seront mis en perspective avec la bibliographie sur le sujet.

- **Consolidation de la méthodologie**

Comme pendant le stage, la méthodologie de la thèse combinera les relevés de terrain à la photo-interprétation, en menant l'analyse à une échelle fine (1/1000). Cette méthodologie sera enrichie par l'introduction d'outils informatiques. Le logiciel *Chloé – Métriques paysagères* permettra une analyse cartographique du paysage. La simulation multi-agents est également envisagée, avec le logiciel *Netlogo*, qui permettrait de modéliser les dynamiques de la friche.

Au moins dans un premier temps, l'étude se focalisera prioritairement sur des formes de végétation associées à la friche : les ronciers, les fourrés à prunelliers, cornouillers, et/ou ajoncs, voire également les ptéridaies. Il demeurera néanmoins nécessaire de compléter l'analyse avec d'autres végétations comme les prairies de fauche et les pelouses aérolines.

Des mesures de terrain (vent, sel...) sont aussi envisagées afin d'évaluer les contraintes auxquelles est soumise la végétation et, éventuellement, de mettre en évidence un gradient littoral.

Il a par ailleurs été décidé d'étendre la zone d'étude à l'ensemble du littoral de Moëlan-sur-Mer. Ce choix permettrait d'établir une comparaison entre des espaces faisant l'objet d'un projet de remise en culture, avec d'autres espaces non concernés par ce projet, mais ayant des caractéristiques proches (climat, type de sol, acteurs, politiques publiques...). L'étude portera aussi sur d'autres territoires comme la baie de Douarnenez, le Cap Sizun et la presqu'île de Crozon. Il s'agira à la fois d'agrandir et diversifier le jeu de données, avec l'intégration de territoires aux caractéristiques différentes. Dans le cas de la presqu'île de Crozon, cela permettra également d'accompagner le stage qui sera organisé en collaboration avec le CIVAM.

Sur chacun de ces territoires, des secteurs d'étude seront définis après consultation des acteurs locaux, comme par exemple les gestionnaires d'espaces naturels. Le choix tiendra compte à la fois des dynamiques d'enrichissement et de potentiels enjeux spécifiques (espèces protégées, usages particuliers...). Une première visite de terrain sur le Cap Sizun (commune de Plogoff notamment) sera effectuée le 13 janvier.

Enfin, la présentation des résultats aux acteurs locaux dans le cadre du projet ANFRICHE servirait à confronter des représentations sociales et un vécu à des trajectoires et des rythmes observés, ainsi qu'à la composition effective de la végétation ; ce faisant, des données objectives seraient mises en relation avec des appréciations plus subjectives ancrées dans un territoire. Cette confrontation permettrait également de répondre à d'éventuelles interrogations, voire de faire émerger des problématiques particulières.

- **Identification de contacts et publicisation du projet**

La thèse pourra tout d'abord s'appuyer sur une partie des contacts déjà établis au sein du projet, à savoir la Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM), à l'origine

d'un inventaire des friches agricoles potentielles en 2020¹, et le Conservatoire Botanique National de Brest, contacté et rencontré au cours du stage de Master 2.

Des contacts ont également été établis avec le programme interdisciplinaire Ecofriche, initié en 2018 et portant sur les friches humides de Bretagne. Amelia Veitch, Jérôme Sawtschuk et Pierre Libaud ont ainsi assisté à la réunion de restitution de la seconde phase du programme le 14 septembre à Rostrenen.

D'autres contacts sont à envisager, avec des acteurs du monde associatif (Bretagne Vivante, la Ligue de Protection des Oiseaux) ou institutionnels (le Conservatoire du littoral). Par ailleurs, dans le cadre d'un partenariat avec l'UMR LEGT (Littoral, Environnement, Télédétection, Géomatique) les données cartographiques issues de ce travail seront diffusées via la base de données Indigéo.

Dans l'optique de développer l'axe écologique du projet, des candidatures aux appels à projet de la *Zone Atelier Brest Iroise (ZABrI)* et de *l'Interdisciplinary graduate School for the Blue planet (ISBLUE)* ont été par ailleurs déposées.

Il est également envisagé de le faire connaître au sein de la recherche en sciences de l'environnement. Deux présentations au moins sont d'ores et déjà envisagées pour l'année 2023. La première est le colloque ECOVEG16 (Ecologie des COMmunités VEGétales), du 5 au 7 avril. La seconde, à une date qui reste encore à définir, est programmée au sein du séminaire de recherche de l'UMR ECOBIO (Ecosystèmes, Biodiversité, Evolution).

4. Prochaines étapes

Les prochaines étapes de la thèse sont l'exploration de la bibliographie sur la succession écologique, ce qui sera également l'occasion d'une présentation et d'un partage au sein de l'équipe au cours d'une réunion informelle en interne afin de renforcer le volet interdisciplinaire du projet. Un recensement des données existantes sur l'enrichissement des côtes rocheuses (ouvrages, relevés phytosociologiques...) sera également effectué. Dans le même temps, les données issues du stage feront l'objet d'un traitement statistique. Un article scientifique (sciences de l'environnement) est par ailleurs en cours d'élaboration, dans un optique de valorisation des résultats du stage ; il est également l'occasion d'un premier traitement des données acquises.

¹ Consultable à l'adresse : <https://carto2.geo-ide.din.developpement-durable.gouv.fr/frontoffice/?map=8d84a6c3-7f78-4a69-8bc3-89f5cee7893e>

III. Mise en place des actions pour 2023

A. Action 2. Étude interdisciplinaire sur la recomposition du foncier littoral

Dans le cadre de l'objectif 2 « Analyser la fabrication d'un régime foncier articulant littoralité et agriculture », Amelia Veitch, Johan Vincent et Alix Levain ont commencé à travailler ensemble sur l'histoire du foncier agricole du littoral, partant du cas de Moëlan-sur-mer. Ce travail mêlant histoire et anthropologie débute par l'analyse fine des archives de la commune, notamment des délibérations communales. Si la lecture et l'analyse systématique de ce corpus textuel a commencé au printemps 2022, elles s'intensifieront au cours de l'année 2023.

Un des premiers résultats notables de ce travail d'archives a été de trouver dans un des registres une délibération communale datant de 1954 des explications concernant l'absence de remembrement sur le littoral de la commune (cf. Figure 6). Cette année-là, un géomètre en charge du remembrement est envoyé remettre de l'ordre sur le cadastre dans la partie littorale de la commune, où la situation est de plus en plus tendue à cause des conflits de voisinage autour des bornages entre les terrains, extrêmement morcelés. On lit dans la délibération que ce dernier « a dû cesser les opérations en raison des difficultés rencontrées dans le sud de la commune à l'occasion de la recherche des propriétaires réels et des contenances de base. »² Amelia Veitch a aussi pu recueillir des témoignages des habitants âgés de la commune qui se souviennent de l'épisode : « ils ont sorti les fourches » lui racontent-ils. Le fonctionnaire s'était donc déclaré disposé à reprendre ses travaux de remembrement, mais seulement « dans le nord de la commune, « où malgré les divisions de la propriété, il règne moins d'incertitudes quant à l'étendue des terrains et aux droits de chacun »³. Ce type d'assemblage de données historiques et ethnographique est au cœur de l'objectif n°2 du programme ANFRICHE, et s'annonce déjà très riche.

Amelia Veitch et Johan Vincent continueront leur travail commun de lecture et d'analyse des archives communales, afin d'arriver jusqu'aux délibérations de la période contemporaine, qui concerneront plus précisément le projet de « reconquête des friches ».

² Délibération du 14 mars 1954, Livre des délibérations du Conseil Municipal 1949-58, mairie de Moëlan-sur-mer, France, p.135.

³ Ibid.

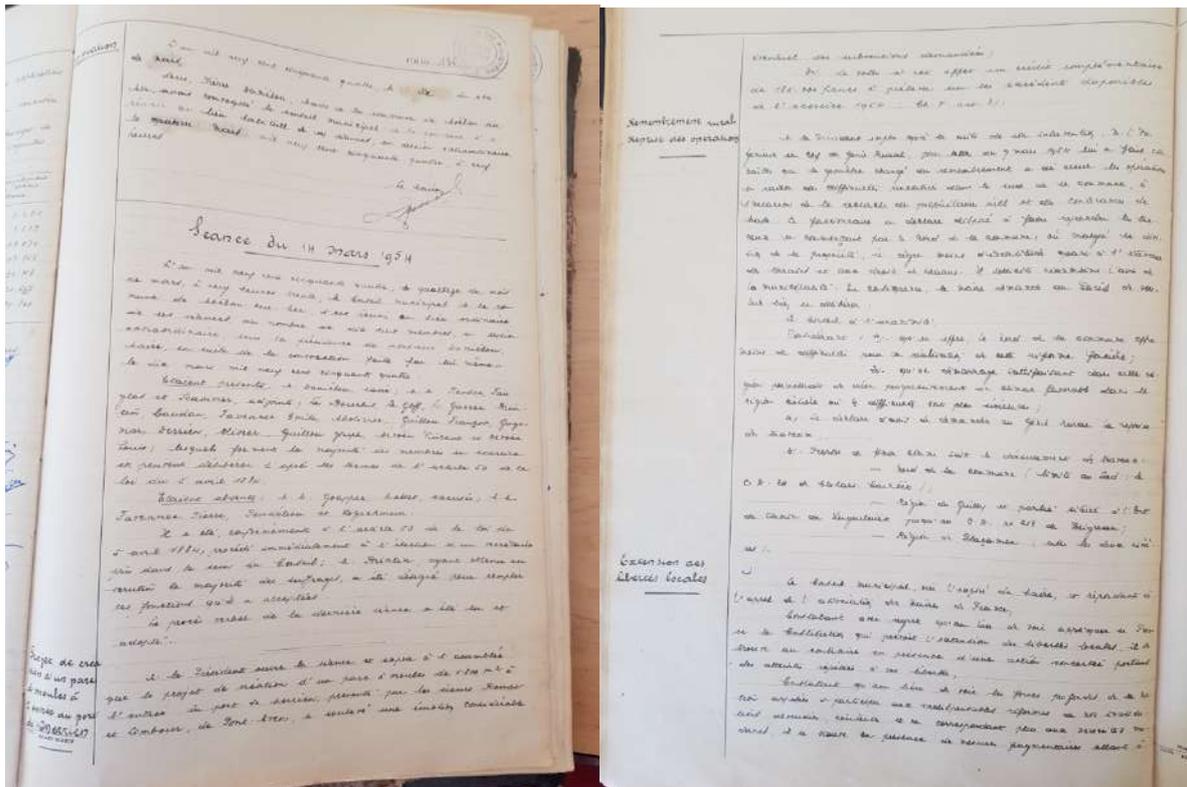


Figure 6 : Délibération communale du 14 mars 1954, archives de la commune de Moëlan-sur-mer, consultées le 31 mai 2022 par Alix Levain et Amelia Veitch.

B. Action 3. Étude interdisciplinaire des pratiques agricoles et des regards paysans

Dans le cadre de l'objectif 3 du projet « Analyser les pratiques agricoles sur les friches », les membres d'ANFRICHE Alix Levain, Françoise Vertès et Amelia Veitch ont commencé à travailler avec le CIVAM pour mettre en place l'action associée « étude interdisciplinaire des pratiques agricoles et des regards paysans ». Cette collaboration s'intensifiera en 2023 avec le recrutement d'une stagiaire co-encadrée entre ANFRICHE et le CIVAM.

Cet axe de travail part du constat qu'un nombre croissant d'initiatives se déploient dans et autour des milieux enrichis qui tendent à les constituer en ressource pour les transitions agro-écologiques. Ces initiatives sont faiblement coordonnées, portées par des coalitions d'acteurs locaux très diversifiées, impliquant des collectivités locales, des associations environnementalistes, des collectifs de riverains, de propriétaires, de mangeur.es, d'agriculteurs et d'agricultrices, ou des porteurs de projets individuels.

Afin de documenter et analyser ce déploiement d'initiatives, les membres d'ANFRICHE ont recruté une stagiaire au mois de décembre 2022. Charlotte Guiet a donc pour objectif, lors de son stage de six mois qui débutera au mois de mars 2023, de documenter les conditions dans lesquelles les initiatives locales de reterritorialisation de l'alimentation, dans leur diversité, croisent les dynamiques de remise en culture des terres anciennement cultivées sur le littoral finistérien, en prenant appui sur une enquête ethnographique. L'enquête se concentrera sur le site d'étude de la Presqu'île de Crozon et son arrière-pays. Pour ce faire, elle réalisera une

analyse bibliographique et une enquête de terrain de deux mois alliant observations, entretiens et collecte d'archives. Bénéficiant d'un double encadrement interdisciplinaire entre Françoise Vertès et Alix Levain, elle sera aussi formée par Amelia Veitch aux techniques d'enquête. Elle travaillera en étroite collaboration avec le CIVAM, association avec laquelle elle co-organisera un atelier du groupe de travail « pâturage des végétations semi-naturelles » avec les agricultrices et agriculteurs adhérents.

Sur le terrain de la Presqu'île de Crozon, il s'agira plus précisément de :

- Caractériser les pratiques agricoles interagissant avec la dynamique des friches littorales : nature et intensité des interactions, techniques, systèmes, organisation du travail et des activités
- Documenter et caractériser l'évolution historique et l'emprise spatiale des friches littorales à partir des sources orales, écrites et des représentations spatiales remobilisées par les acteurs impliqués dans la problématisation locale du devenir de ces milieux
- Identifier et caractériser les espaces et formes d'interactions entre paysans et porteurs d'enjeux impliqués dans le Projet Alimentaire Territorial, ainsi qu'avec les initiatives locales participant d'une reterritorialisation de l'alimentation, en dehors des processus institutionnels
- Identifier de façon plus ciblée les enjeux fonciers pris en compte, pris en charge ou au contraire faisant obstacle à la contribution des terres enrichies à la relocalisation de la production alimentaire
- Analyser et discuter la place des terres enrichies et des projets paysans qui leur sont associés dans la politique alimentaire locale, à partir du cas étudié et de sa mise en perspective avec d'autres situations éprouvées par les membres du CIVAM et/ou étudiées dans le cadre du projet ANFRICHE

Charlotte Guiet réalisera une vingtaine d'entretiens semi-dirigés. Elle réalisera la transcription, le traitement et l'analyse des entretiens réalisés. Elle constituera un corpus textuel et un corpus iconographique documentés et les mettra en forme en vue de leur mise à disposition du public et des communautés académiques. Elle mettra enfin en place des observations participantes intensives sur les sites de pratique, de sociabilité et d'interactions. Les résultats seront présentés sous forme d'un rapport de recherche à l'automne 2023.

C. Collaborations science-société et science-art

Au-delà des partenariats avec les citoyens et les élus locaux des terrains d'enquête, mis en place notamment *via* la recherche ethnographique d'Amelia Veitch, le soutien de la Fondation de France a aussi permis de consolider des collaborations et en créer des nouvelles.

Le premier partenariat prend racine dans la précédente collaboration entre le programme PARCHEMINS (2017-2021) soutenu par la Fondation de France, et la Coordination des radios locales et associatives de Bretagne (CORLAB) et son réseau de radios adhérentes (notamment Radio Evasion, qui diffuse sur l'Ouest Finistère). Le programme ANFRICHE entend poursuivre et consolider ce partenariat, afin de diffuser les résultats de sa recherche sur les ondes radiophoniques et participer à des émissions où chercheurs et citoyens échangent sur les

thématiques d'intérêt commun que sont l'agriculture littorale et ses transformations contemporaines. Amelia Veitch interviendra dès février 2023 sur Radio Evasion pour présenter et discuter le programme ANFRICHE et d'autres rendez-vous seront également prévus dans l'année. Les stagiaires et doctorants d'ANFRICHE pourront également se former à la réalisation en autonomie d'émissions radiophoniques auprès des journalistes. Ils pourront alors réaliser des reportages de terrain qui seront ensuite diffusés sur les radios adhérentes.

Le second partenariat est une collaboration de type science-art qui se met progressivement en place entre les membres de l'équipe ANFRICHE et le collectif de designers l'Assemblée des Noues. Le projet *Curieuse assemblée du littoral* consiste à réaliser une exposition collective « Entre les algues — alimentation, agriculture, environnement », qui aura lieu en avril à l'Abbaye de Saint Maurice à Clohars-Carnoët (cf. Figure 7). Amelia Veitch et Alix Levain travaillent en étroite collaboration avec les designers pour créer une performance scientifique et artistique nommée « balade amphibie en eau agricole ». Grâce à son travail de terrain ethnographique, Amelia Veitch a aussi trouvé des citoyens intéressés par le dispositif art-science et concernés par les questions agricoles. Ils participeront également à la performance, enrichissant ainsi l'expérience artistique de leur vécu subjectif et de leur savoir local.

1 — Des balades amphibies en eaux agricoles

— Dispositif

Une ligne imaginaire est tracée depuis l'une des fermes de la commune de Moëlan, jusqu'à la mer. Le long de ce transect, la balade organisée permet d'observer le paysage agricole littoral, les friches en reconversion de la commune, la flore sauvage et cultivée qui y loge, jusqu'à arriver les pieds dans l'eau, au creux des algues.

Cette marche collective nous permettra de faire défiler sous nos pieds les liens, tangibles ou symboliques, entre agricultures et algues. De l'évolution historique des pratiques des goémonier·es qui bouclent la boucle des nutriments, aux marées vertes des élevages industriels, en passant par nos rapports à l'eau, qui irrigue les champs et ruisselle jusqu'à la mer.

— Outils, matériel

- sons et images d'archives sur l'histoire des goémonier·es et l'évolution du paysage, comme support pour lancer les discussions.
- drapeau-cadre, qui oriente le regard et marque un temps de lecture du paysage.
- combi-bottes, masques et tubas empruntés à la Station Marine pour aller jusque dans l'eau.
- fond de carte imprimé avec la ligne du transect comme support de prises de notes variées, contre l'angoisse de la page blanche : herbier, cartographie dessinée, retranscription des échanges,...

Figure 7 : Extrait du document de présentation du projet « Curieuse assemblée du littoral » de l'Assemblée des Noues

IV. Bilan financier

Au 30 novembre 2022, les dépenses engagées sur la subvention versée à l'EHESS par la Fondation de France s'établissent comme suit :

| | |
|--|--|
| FONDATION DE France / FONDATION EDOUARD ET GENEVIEVE BUFFARD 48 mois 01/11/2021 au 31/10/2025 | |
|--|--|

| | |
|--|----------------------------------|
| Nom projet ou acronyme : | RICHE – 00119966 / WB-2021-33040 |
| Responsable scientifique : | ne Birgit MULLER |
| EOTP ⁽¹⁾ : | SOC5-T |
| Centre de coût : | CULTM-T |
| MONTANT TOTAL DE L'EOTP : | 3 000,00 € |
| Calcul FDG sur totalité du financement : | 7 500 € |

IIAC

7 500,00

| Enveloppe budgétaire | Nature de la dépense | Compte comptable | Budget à répartir | 2022 | 2023 | 2024 | 2025 | Montants répartis |
|---|--|------------------|-------------------|------------------|------------------|------------------|------------------|-------------------|
| 142 500,00 | | | | | | | | |
| Fonctionnement | ASSURANCES CONSOMMABLES (ex: ordinateur à moins de 800€ HT l'unité, achat de fournitures administratives) | 60 | | 14 588,00 | 19 345,24 | 0,00 | 0,00 | 33 933,24 |
| | LOCATION ETUDES ET RECHERCHES ABONNEMENTS OUVRAGES | 61 | | | | | | |
| | REPROGRAPHIE VOYAGE ET DEPLACEMENT IMPRESSION DE REVUES HONORAIRES | 62 | | | | | | |
| | FRAIS D'INSCRIPTION AUX COLLOQUES FRAIS DOCTORAUX (TEL. ARRANGEMENTS) DROITS D'AUTEUR | 65 | | | | | | |
| | SUBVENTION VERSEE A UN TIERS | | | | | | | |
| Masse salariale | PERSONNEL (COUT CHARGE) | 63P+64 | | 5 864,82 | 38 188,92 | 35 188,92 | 29 324,10 | 108 566,76 |
| Investissement | BREVETS, LICENCES, LOGICIELS | 205 | 0,00 | | | | | 0,00 |
| | IMMOBILISATION (ex : ordinateur de + de 800€ HT l'unité) | 218 | | | | | | |
| Total des dépenses prévisionnelles | | | 0,00 | 20 452,82 | 57 534,16 | 35 188,92 | 29 324,10 | 0,00 |
| Frais de gestion EHESS : 5% | | | 7 500,00 | | | | | 7 500,00 |
| Total : | | | 7 500,00 | 20 452,82 | 57 534,16 | 35 188,92 | 29 324,10 | 0,00 |

Bibliographie

- Augier A., Dexet P., Magueur A., Morel L., Le Gouëf Y., Jouan G., Boussard H., Preux T., Dufour S.,. (2022). *Programme EcoFriche – rapport phase 2. L’enfrichement des milieux humides en Bretagne. Les enjeux de biodiversité, les usages et représentations*. FMA, Université Rennes 2, LETG-Rennes, 128 p.
- Beau, R. (2017a). L’imaginaire des friches et la nature ordinaire. In *Ruralité, nature et environnement* (pp. 375–400). Érès.
- Bioret, F., Gourmelon, F., & Le Berre, I. (1994). Analyse spatiale du processus d’enfrichement sur l’île d’Ouessant (Finistère). *Norois*, 164(1), 547–558.
- Clément, G. (2014). *Manifeste du Tiers paysage*. Sens et tonka.
- Corbin, A. (1988). *Le territoire du Vide. L’Occident et le désir du rivage 1750-1840*.
- Fayet, C. M. J., Reilly, K. H., Van Ham, C., & Verburg, P. H. (2022). What is the future of abandoned agricultural lands? A systematic review of alternative trajectories in Europe. *Land Use Policy*, 112, 105833.
- Floch, S. L., Devanne, A.-S., & Deffontaines, J.-P. (2005). La « fermeture du paysage »: Au-delà du phénomène, petite chronique d’une construction sociale. *LEspace géographique*, 34(1), 49–64.
- Génot, J.-C., & Schnitzler, A. (2012). *La France des friches*. Éditions Quæ.
- Hanks, J. P. (1971). Secondary Succession and Soils on the Inner Coastal Plain of New Jersey. *Bulletin of the Torrey Botanical Club*, 98(6), 315–321.
- Janin, C., & Andres, L. (2008). Les friches: Espaces en marge ou marges de manœuvre pour l’aménagement des territoires?: *Annales de géographie*, n° 663(5), 62–81.
- Levain, A. (Ed.). (2017). « *Paroles et chemins de l’agriculture littorale: Observer, comprendre et dire les transformations de l’agriculture littorale aux côtés de ceux qui les vivent. Rapport 2017* ».
- Luginbuhl, Y. (1999). Perception paysagère des espaces en déprise et des boisements spontanés des terres agricoles. *Sciences Eaux & Territoires, Spécial Ingénieries-EAT-09*, Article Spécial Ingénieries-EAT-09.
- Preux T., Augier A., Laslier M., Dufour S. et Magueur A. (2019). *L’enfrichement des milieux humides en Bretagne. Dynamique paysagère, évolution des usages, effets sur l’écologie des milieux aquatiques. Rapport scientifique du programme ECOFRICHE phase 1*. FMA, Université Rennes 2, LETG-Rennes, 128 p.
- Terrasson, F. (1988). Vive la friche! La nature ne disparaîtra pas si les paysans s’en vont. *Courrier de la cellule environnement intra*, 5(5), 12–13.
- Veteikis, D., Šabanovas, S., & Jankauskaitė, M. (2011), «. (n.d.). *Landscape structure changes on the coastal plain of Lithuania during 1998– 2009* », *Baltica*, Vol. 24, n°2, pp. 107-116.

Annexes

Libaud, P. (2022) La diversité paysagère des friches littorales. Etude écologique et paysagère de la végétation des friches littorales de Moëlan-sur-mer. Mémoire de Master 2, Université d'Angers.